

Message à tous les **éleveurs** et **intervenants** du secteur porcine du Québec

MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT
LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP)

Troisième cas de DEP

L'EQSP tient à informer tous les éleveurs et intervenants de la filière porcine québécoise du diagnostic **d'un troisième** cas de DEP au Québec en lien épidémiologique avec les deux cas déclarés la semaine dernière. Les résultats de laboratoire ont confirmé le diagnostic hier en fin de journée.

L'élevage est une pouponnière du même réseau de production qui comprend environ 1300 porcs et est situé à Roxton Falls en Montérégie.

Cette région est à densité élevée de production porcine. Ce site est en autoquarantaine et les suivis de biosécurité sont en cours. Selon la procédure habituelle, l'EQSP avise les éleveurs dans un rayon de 5 km du site infecté afin qu'ils rehaussent leur biosécurité et soient vigilants à tout signe de la maladie.

L'enquête épidémiologique suit son cours par le vétérinaire avec le propriétaire des porcs. Des tests sont faits sur des sites et remorques de transport en lien avec les sites infectés afin de circonscrire le plus rapidement possible la propagation du virus.

Plusieurs sites ont été testés ces derniers jours et la grande majorité des tests sont négatifs. D'autres tests sont en cours cette semaine.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Mesures de biosécurité

Pour éviter l'introduction de la maladie au Québec, mettre en application les mesures préconisées dans les fiches de biosécurité sur la DEP à l'intention des éleveurs, des abattoirs et des transporteurs et centres de rassemblement accessibles à www.accesporcqc.ca via la section « Publications », « Santé, qualité et traçabilité », « Santé et biosécurité », puis « DEP ».